Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20261110-1582026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 3 novembre 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 9 novembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD (à partir de la question n°5), Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Jonathan DJAOUI, Dienaba FONDO, Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN

Excusés : Alexis CARRIC, Pierre CHAPON, Sonia TEXIER, Marie GALVEZ, Fabien ORINEL, Anna RUIZ

Secrétaire de séance : Danièle ESNAULT

Procurations : Alexis CARRIC à Michèle BACHELOT, Pierre CHAPON à Danièle ESNAULT, Sonia TEXIER à Hélène AMOURIAUX-PICARD, Marie GALVEZ à Mathieu WIDLOECHER, Fabien ORINEL à Donatien WATREMEZ, Anna RUIZ à Dienaba FONDO

158/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2026 BUDGET COMMUNAL 2026 - VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ARTISANAL DU BOSQUET - VOTE

Madame Michèle BACHELOT, adjointe aux finances et aux ressources humaines expose :
Lors du vote du budget primitif 2026, une enveloppe avait été inscrite pour le versement d'une participation au budget primitif 2026 du lotissement artisanal du bosquet.
Le conseil municipal est invité à approuver, et à la demande du trésor public de Guichen, le principe de versement d'une participation financière de 1 000 € du budget communal vers le budget annexe du bosquet au titre du déficit de ce dernier pour l'année 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l' unanimité des membres présents :

- **APPROUVE, le principe de versement d'une participation financière de 1 000 € du budget communal vers le budget annexe du bosquet au titre du déficit de ce dernier pour l'année 2026.**
- **AUTORISE monsieur le Maire à passer toutes les écritures comptables s'y rattachant.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 10 novembre 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Danièle ESNAULT